

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32405**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XII Métiers des techniques de précision, Classe 5 Horloger restaurateur, Horlogère restauratrice

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

251 Mécanique générale et de précision, usinage

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier de l'horloger - horlogère avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ de l'horlogerie qui assure la restauration ou la création un mécanisme d'horlogerie en concevant et en fabriquant les pièces, en respectant les fonctions et l'esthétique du mécanisme d'origine. Pour cela, le professionnel maîtrise les techniques d'obtention des pièces, conformes en tous points avec la précision, la technicité, le style des pendules et montres de haut de gamme actuelles et / ou anciennes et il peut être amené à travailler aussi bien sur de vieilles pendules du XVII<sup>e</sup> siècle que sur des produits high-techs, comme des chronomètres. Ponctuellement, il peut faire appel à divers collaborateurs : bijoutier-joaillier, émailleur, marbrier, ébéniste, bronzier, sculpteur sur bois, marqueteur, etc.

Les activités consistent à :

- Assembler des pièces de petite taille à l'échelle millimétrique ou submillimétrique ;
- Localiser des pannes sur les micro mécanismes et les expliquer ;
- Réaliser des réglages de haute précision grâce à des appareils de mesure et de contrôle adaptés ;
- Nettoyer, souder ou remplacer des micro pièces défectueuses ;
- Fabriquer lui-même certaines pièces lorsque celles-ci n'existent plus sur le marché en respectant les normes du fabricant d'origine ;
- Tester et vérifier le bon fonctionnement des mécanismes horlogers à chaque étape de son intervention.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Choisir les solutions techniques les mieux adaptées aux fonctions demandées.
- Réaliser les pièces par tournage, limage, perçage, alésage fraisage, pivotage, brunissage.
- Respecter la précision et la géométrie des pièces : concentricité, coaxialité, perpendicularité, cylindricité, symétrie, etc.
- Polir l'acier en plan.
- Tirer les traits des laitons (ou autre finition horlogère).
- Polir les anglages des laitons et des aciers.
- Donner une rugosité adaptée aux fonctions des pièces.
- Assembler le mécanisme pour obtenir une propreté irréprochable. Concevoir et exécuter un ensemble homogène dans sa

préparation

- Réaliser un dossier présentant le projet et le suivi d'exécution : plan, schémas, choix techniques, dessins et croquis des détails et éléments décoratifs, méthodes, note explicative et/ou historique. Présenter photos à l'appui les phases significatives de la réalisation et les commenter.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement au sein d'entreprises PME-PMI et artisanales Horloger, horloger-restaurateur, horloger-remonteur, horloger-créditeur

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**B1604** : Réparation - montage en systèmes horlogers

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuves sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ de l'horlogerie qui comprend les choix de solutions techniques et leur fiabilité, à savoir la précision d'usinage par tournage, limage, perçage, alésage, fraisage, brunissage des pivots, les qualités d'assemblage par vissage, chassage, rivage, goupillage etc. L'ensemble doit être harmonieux avec des pièces non déformées par l'adoucissage et le polissage. Doivent apparaître des plans en acier polis, des anglages très réguliers jusqu'au sommet des angles. Les anglages des laitons et aciers peuvent être arrondis ou à 45°. Ils doivent briller. Les plans des laitons peuvent être en traits tirés ou d'un

autre état de surface propre à l'horlogerie haut de gamme.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Depuis 1924: 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

**Autres sources d'information :**

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.